



## PROCÉDURE D'ADMISSION 2026 PREAPPRENTISSAGE ARTISTIQUE

La suite de la procédure d'admission comporte trois phases :

### 1. Dossier personnel

---

Les candidat·e·s préparent un dossier personnel sur le thème suivant :

## "Entre-deux"

Le dossier personnel sera composé de quatre documents A3 :

1. 3 photographies regroupées sur un support A3 (photos prises par le ou la candidat·e)
2. 1 série de 3 croquis à agencer sur un support A3
3. 1 composition graphique en couleur, mêlant texte et image, de format A3
4. 1 collage en 2 dimensions (à plat) de format A3

Le nom et le prénom du ou de la candidat·e, ainsi que le type de planche (Photo - Croquis - Graphisme - Collage) doivent impérativement figurer au dos de chaque document !

L'ensemble des travaux traite exclusivement du thème imposé.  
Il n'y a **pas** de dossier libre à présenter.

Le dossier personnel doit être déposé ou envoyé par la poste au :

**CEPV - Av. Nestlé 1 - 1800 Vevey**

**Délai pour le dépôt du dossier : mardi 21 avril 2026 16h00.**  
**En cas d'envoi par la poste, le cachet postal fait foi.**

Le dossier personnel sera évalué selon les critères suivants :

- Qualité
- Originalité
- Soin
- Cohérence entre les quatre planches A3 présentées

### 2. Dessin d'observation et rédaction

---

Chaque candidat·e effectuera un dessin d'observation et une rédaction en lieu et place de l'examen de culture artistique. Cet examen aura lieu avant l'entretien et durera 40 minutes.

Les candidat·e·s se présentent avec leur matériel pour dessiner (crayons gris et gomme) et écrire.



### 3. Entretien

---

Chaque candidat·e sera convoqué·e à un entretien pour présenter et expliquer son dossier personnel (prévoir 15 minutes).

La date et l'horaire de passage seront communiqués par **e-mail** le 1<sup>er</sup> mai prochain.

Merci de prendre note que nous ne donnons aucun renseignement supplémentaire sur la réalisation et sur les critères d'évaluation des dossiers personnels.

Bon travail et au plaisir de vous rencontrer à l'occasion de votre entretien !

Vevey, le 20 mars 2026